

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2013)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: SVO : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

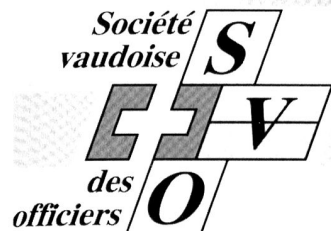
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Programme d'activités 2013

La société vaudoise des officiers est heureuse de vous communiquer son programme 2013. Riche en événements, ce programme est porté par le Comité cantonal, mais surtout par chacun des 4 groupements et des 3 sections de la Société. Les inscriptions aux activités se font par courrier ou par message électronique en suivant les indications transmises en temps voulu ou en visitant notre site www.ofvd.ch. Dans leur grande majorité, les manifestations cantonales, des groupements et des sections sont ouvertes à tous les membres SVO ainsi qu'à leurs amies et amis.

Nous vous souhaitons une excellente année 2013.

Calendrier 2013	Activités cantonales et de groupements		Organisateur/Hôte
Date	Heure	Activités	
24.01.2013	18:30 – 20:00	Cérémonie de commémoration de l'indépendance vaudoise	Groupement Lausanne
04.03.2013	18:30 – 22:00	Stamm du groupement Lausanne	Groupement Lausanne
11.03.2013	18:00 – 18:00	Dégustation des vins nouveaux	Groupement Ouest
13.04.2013	09:00 – 09:00	AG cantonale	Comité Cantonal
25.04.2013	18:30 – 22:00	Assemblée générale du groupement Lausanne	Groupement Lausanne
02.05.2013	19:00 – 22:30	Assemblée générale du groupement Ouest	Groupement Ouest
24.05.2013	19:00 – 23:30	Gala des Officiers du Cœur	Comité Cantonal
31.05.2013	A définir	Assemblée générale du groupement Est	Groupement Est
03.06.2013	18:30 – 22:00	Stamm du groupement Lausanne	Groupement Lausanne
06.06.2013	A définir	Assemblée générale du groupement Nord	Groupement Nord
02.09.2013	18:30 – 22:30	Stamm du groupement Lausanne	Groupement Lausanne
02.12.2013	18:30 – 22:00	Stamm du groupement Lausanne	Groupement Lausanne

Section Tir

09.03.2013	09:00 – 11:45	Cours de tir pour les nuls...
20.04.2013	09:00 – 11:45	Tir obligatoire à 25 mètres – entraînement, tir au carnet
27.04.2013	10:00 – 11:45	Tir d'initiation – tir des Sages
08.05 - 12.05.2013	18:00 – 18:00	Rencontre amicale Suisse-Danemark 2013
18.05.2013	09:00 – 11:45	Tir obligatoire à 25 mètres – entraînement, tir au carnet
31.05.2013	14:00 – 18:00	Tir en campagne
01.06.2013	08:00 – 11:45	Tir en campagne
01.06.2013	14:00 – 17:45	Tir en campagne
15.06.2013	09:00 – 11:45	Tir obligatoire à 25 mètres – entraînement, tir au carnet
29.06.2013	09:00 – 11:45	Tir obligatoire à 25 mètres – entraînement, tir au carnet
24.08.2013	A définir	Tir cantonal Vaudois et sortie surprise
07.09.2013	A définir	Tir International de l'Amitié
04.10.2013	14:00 – 18:00	Tir Franco-Suisse
05.10.2013	A définir	Tir Franco-Suisse
05.10.2013	08:00 – 11:45	Tir intergroupement (TIGRE)
06.10.2013	A définir	Tir de clôture
12.10 - 22.10.2013	10:00 – 11:45	Entraînement aux tirs commémoratifs
19.10.2013	A définir	Trofeo San Martino
22.10.2013	16:00 – 17:30	Entraînement aux tirs commémoratifs
25.10.2013	16:00 – 17:30	Entraînement aux tirs commémoratifs
26.10.2013	A définir	Tir commémoratif de l'Escalade
23.11.2013	08:00 – 14:00	Nettoyage des armes, raclette

Section Sport

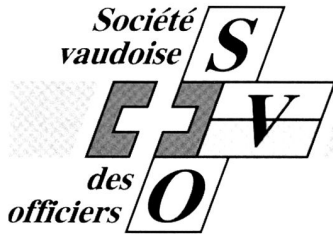
07.04.2013	A définir	Trophées du Muveran
27.04.2013	A définir	20km de Lausanne
24.05 - 26.05.2013	A définir	Italian Raid Commando 2013
22.06 - 23.06.2013	A définir	Marche du Général Guisan
24.08 - 25.08.2013	A définir	Triathlon de Lausanne
27.10.2013	A définir	Marathon de Lausanne

Section Cavaliers

Aucun événement pour l'instant

Autres activités

23.02.2013 A définir Bal de la société neuchâteloise des officiers



Pour une armée qui libère ! De la liberté du citoyen et de ce qui la permet

Lt Félicien Monnier

Assistant à l'Université de Lausanne; Rédacteur à *La Nation*, www.ligue-vaudoise.ch

L'homme qui se réveille dans son lit a deux choix qui s'offrent à lui. Il peut se lever et aller travailler pour gagner sa vie. Il peut aussi se retourner sous son duvet, se rendormir et décider de ne pas aller travailler.

De même, lorsque cet homme voit sa fille de 3 ans traverser la route en courant sans regarder la circulation, il est libre d'intervenir en la rattrapant et en lui prenant la main. Mais il est également libre de la laisser traverser seule.

Enfin, lorsque notre homme était étudiant, il était libre de ne pas préparer ses cours et de partir en vacances en plein semestre. Il était également libre de suivre les enseignements, de faire des séminaires et de tenter de passer ses examens.

Ces trois situations ont un important point commun. Dans les trois cas, nous affirmons que notre homme est parfaitement libre. Concrètement, il est tout à fait capable de se retourner dans son lit ou de laisser sa fille traverser la route en courant. Il suffirait pour lui d'activer quelques neurones, puis, par un jeu de stimulations nerveuses, faire fonctionner quelques muscles.

Notre homme n'est néanmoins libre de cette manière qu'à une seule condition. Pour être complètement libre, les critères de choix ne doivent être imposés par rien d'autre que lui-même. Si nous voulons que notre homme soit libre, sa liberté doit être absolue; du latin *ab-solutus*, délié, indépendant. L'individu, par la force de sa volonté, décide de ce qu'il veut. Il le peut puisque sa volonté est indépendante de toute autre considération que celle que fixerait son propre bon plaisir.

Mais nous sentons que ces considérations ne tiennent pas la route. Il y a dans ces trois situations un bon et un mauvais choix à faire. En réalité nous sommes bel et bien libres – les faits sont là – mais la vraie liberté est d'un autre type que cette liberté absolue et égotiste qui jetterait la fillette sous les roues du premier camion, ou les classeurs de cours à la poubelle. Il n'y a que Robinson Crusoë qui dispose de cette liberté absolue.

Si notre homme vole au secours de sa fille, est-ce parce qu'il craint une probable condamnation pénale ou parce qu'il craint simplement pour la vie de sa fille? Il vole au secours de celle-ci parce que tous deux appartiennent

à la même communauté (que cela soit ici la famille ou la patrie ne change rien), laquelle ne peut tolérer qu'on coure des risques inutiles, sinon elle pourrait, en théorie du moins, disparaître complètement. Une communauté qui laisse à la mort autre chose que sa place naturelle se met en danger elle-même, dans son intégrité et son existence. En prenant sa fille téméraire par la main, ce père met en branle de profonds mécanismes sociétaux qui échappent pour partie à sa volonté; aussi puissante cette dernière soit-elle.

Notre étudiant est enraciné dans une réalité communautaire qui le pousse à finir ses études, lorsqu'il en est intellectuellement capable. Lui aussi s'inscrit dans une réalité politique tout à fait concrète: des parents qui le soutiennent, une bourse étatique, des condisciples qu'il retrouve dans un groupe de travail.

Celui qui se lève le matin pour travailler veut se donner les moyens de faire vivre sa famille. D'aucuns diront qu'il n'a pas le choix. Cela est faux, on l'a vu. Ce n'est qu'une question de muscles et de neurones. Mais se lever le matin est le bon choix à faire, pour des raisons qui n'appartiennent pas à celui qui choisit. Des raisons qui s'offrent à lui, qu'il ne lui appartient que de constater, puis d'accepter. Il choisira alors en conséquence. Et parce qu'en allant travailler il s'est donné les moyens de vivre, il sera plus libre que s'il avait exercé cette égoïste liberté absolue que la modernité érige trop souvent en obsession.

L'Homme n'est donc libre qu'à la condition d'être ordonné à des finalités communautaires, orienté par les réalités humaines qui l'entourent. En s'incarnant dans une réalité politique, l'Homme endosse les habits du citoyen. Il est alors bien plus que cet individu moderne que la nudité rend triste. L'individu absolument libre est en fait esclave d'une idée de la liberté. Et cette idée ne recouvre rien de réel.

Les hommes vivent dans des pays. On peut leur donner de nombreux noms relativement similaires: patrie, nation, communauté politique. Le fait est que ces communautés existent. Tel est Français, tel est Suisse.

Ces communautés courent un certain nombre de dangers d'intensités diverses. Il en est qui mettent en danger l'existence même de ces communautés. Le principal en est la guerre, sous toutes ses formes, de la plus basse à sa plus haute intensité. D'autres dangers

comme des catastrophes naturelles ou des afflux massifs d'immigrants, peuvent mettre sérieusement en jeu la stabilité, partant la vie quotidienne d'une communauté politique. De manière générale, cette liberté politique va de pair avec l'indépendance de la communauté concernée. Ces menaces ont en commun qu'elles sont toutes de grande envergure, qu'elles sont très dangereuses, mais qu'elles sont aussi très rares.

Il n'y a qu'une institution très organisée, selon des processus précis et entraînés, et mobilisant plusieurs milliers d'hommes qui puisse intervenir dans de telles situations. Autrement dit il faut une armée, tout simplement.

Ainsi donc, au même titre que nous ne pouvons vivre en dehors d'une communauté qui garantit l'exercice de notre liberté – parce qu'il veut rentrer chez lui, Robinson n'est pas une exception au principe – nous ne pouvons vivre librement si notre pays n'a pas d'armée prête à défendre la liberté du pays.

Cette armée a donc, en tant qu'ultime moyen à disposition des autorités politiques, la mission de garantir l'indépendance de la Confédération, l'existence des richesses communautaires qu'elle renferme et, par voie de conséquence, la liberté de tous nos concitoyens.

Par son initiative pour l'abolition de l'obligation de servir, le GSSA pose deux affirmations. Il considère tout d'abord que l'institution même du service militaire ne doit dépendre que du bon vouloir de chacun des individus qui, s'ils le considèrent comme un bien n'ont qu'à s'y porter volontaires. Nous retrouvons ici une perspective tout à fait habituelle de la modernité : celle de considérer qu'il n'existe aucune autre réalité que celle que les individus, tous libres absolument, veulent bien reconnaître chacun dans leur coin. Le collectif n'existe pas en tant que tel pour les individualistes, cela est cohérent.

Mais une telle conception de l'Homme et de sa liberté va plus loin. En affirmant le primat d'un individu absolument libre de déterminer, à son niveau, si le service militaire est nécessaire au bien de chacun pris individuellement, le GSSA affirme qu'il ne croit pas que nous appartenions à un collectif qui nous dépasse. Il rejette l'idée même de pays, donc bien l'idée même de la nécessité d'une armée.

F. M.

News

Protection balistique : céramique révolutionnaire

Petit coup de com' ou grosse évolution dans les protections balistiques? L'industriel américain Lockheed Martin vient d'annoncer une véritable découverte dans le domaine des systèmes d'armure céramique. Grâce à une nouvelle manière de travailler la matière, une couche blindée plus légère que jamais pourrait résister à des impacts multiples : les chercheurs impliqués auraient testé jusqu'à quatre déflagrations en obtenant de bons résultats.

Le rêve de tout fantassin : un gilet balistique ultra-léger!

La céramique, c'est la matière que l'on utilise pour encaisser les tirs dans un gilet pare balle. Actuellement, les plus résistantes sont faites d'aluminium et de carbide. Suffisamment chauffées lors de la fabrication, ces matières atteignent un niveau de résistance capable d'encaisser l'impact d'un tir, causant la destruction de la munition tout en répartissant l'effet de choc sur la surface. Petit inconvénient, les plaques actuelles, nécessitent d'être lourdement épaissies et alourdies pour encaisser suffisamment d'impacts... en espérant qu'ils soient suffisamment espacés pour que l'utilisateur ne soit pas blessé malgré tout du fait de la violence des chocs.

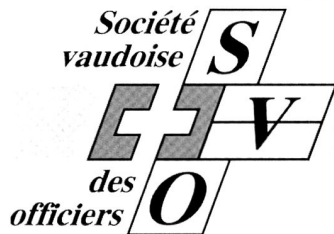
Lockheed Martin reste discret sur cette nouvelle technologie. Les chercheurs associés au projet, des ingénieurs de l'université du Surrey, ont tout de même donné quelques pistes. Andrew Harris, l'un des scientifiques en charge du projet, a ainsi expliqué à la presse britannique être parvenu à développer une céramique « plus résistante, capable d'encaisser des impacts multiples avec une épaisseur moindre ». Ce résultat serait obtenu grâce au traitement chimique appliqué sur le blindage. Les qualités de la céramique sont directement liées à sa surface, particulièrement lisse. La manipulation de la surface de ce matériau est un moyen d'améliorer la dispersion de l'énergie déployée par l'impact.

L'industriel appelle de son côté à la patiente : reste à trouver le traitement optimal pour tirer tout le potentiel de cette trouvaille. Un porte-parole de la filiale britannique, en charge de cette expérimentation, promet cependant en cas de résultats positifs un allègement conséquent des protections balistiques individuelles ainsi qu'une diminution des coûts de production... et donc de commercialisation. Précieux en ces temps de crise.

A terme, ces technologies pourraient trouver d'autres applications dans le blindage de véhicules légers. Ces derniers pourraient ainsi être allégés et mieux protégés. On peut également s'interroger sur des applications dans le domaine de l'aéronautique : les hélicoptères restent très peu blindés afin de préserver un poids le plus léger possible. Une céramique suffisamment allégée pourrait offrir de nouvelles perspectives dans le blindage de ces appareils.

Romain Mielcarek on 14 déc, 2012 in *Défense Monde*.





L'officier sur les bancs de l'Université : Un paradoxe ?

Lt Charles-Louis Notter

Cp EM bat car 14 - via SVO

Il y a 2 ans, un jour de juillet, je me trouvais sur une terrasse à Genève. Je fêtais mon Bachelor universitaire avec quelques amis, et la conversation tournait autour du programme de l'année prochaine. Entre plusieurs Masters, à Genève ou à l'étranger, ma réponse fit l'effet d'une bombe : « Je pars lundi prochain à l'armée pour devenir officier d'infanterie ». Le regard horrifié et empreint de pitié de mes amis est symbolique d'une génération.

Une année plus tard environ, mon grade de lieutenant en poche, je retournais sur les bancs de l'université. Mon Bachelor ayant vaguement passé la moyenne, j'avais l'intention de faire mieux pour mon Master. Et cette fois-ci, j'en avais les moyens.

Ce texte n'a pas pour objectif de raconter cette année à la première personne. Ce texte vise à renverser le paradoxe qui consiste à dire que la carrière militaire et les études sont inconciliables, et en se basant sur les paveurs de la discipline, de l'exemple et de la volonté.

Etre officier, c'est souffrir avec le sourire, atteindre ses limites, les repousser. C'est connaître le véritable sens du mot : tomber de fatigue. Etre officier, enfin, c'est épauler ses soldats, ses camarades, ses frères, alors que l'épaule est bleue de douleur.

Et c'est connaître l'ivresse de la reconnaissance, d'un travail bien fait.

Trois valeurs: la discipline, l'exemple et la volonté

La discipline de l'officier est d'abord personnelle: 21 semaines de paiement de galons impliquent 21 semaines de plans. Lors de mon Master, l'élaboration et la révision de plans par réflexe m'ont permis de faire plus à côté de mes études: loisirs, sport, travail, engagement pour la société de Zofingue à laquelle j'appartiens... Tout devenait conciliable, sans frictions. J'allais mieux parce que je ne passais pas mon temps à travailler inutilement. Et les notes se sont améliorées. La discipline, acquise elle aussi en caserne, m'aidait à me tenir aux plans que je faisais. Ainsi, la veille de mon examen de droit internet, alors que mes amis se trouvaient à la bibliothèque, je profitais d'un bon film au cinéma. Et la note fut excellente.

L'exemple, quant à lui, est inhérent à la qualité d'officier: être tout le temps en première ligne permet de vaincre la peur de parler en public. Nombre de fois, interpellé par un professeur, j'étais capable de répondre sans bégayer de peur ou de surprise, capable de soutenir le regard inquisiteur d'une classe, capable de parler sans texte. A Bâle, un professeur allait m'expliquer qu'il reconnaissait

les officiers comme cela, après 25 minutes de présentation sans texte.

La volonté, enfin, est l'essence d'un officier, son carburant. Combien de soirs, de nuits sans sommeil à l'armée m'ont préparé à tenir les rythmes effrénés, éreintants lorsque le besoin s'en faisait sentir à l'université ?

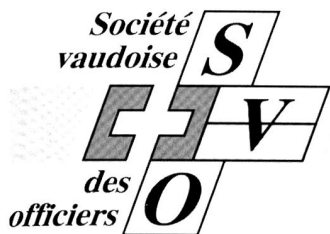
La Suisse, patrie du multilinguisme

Pour finir, le bilinguisme. Commander une section trilingue m'a permis des progrès énormes tant en allemand qu'en italien. Au delà d'un semestre à l'université de Bâle, où les notes furent excellentes, j'ai travaillé comme *car explainer* (en même temps que mes études) au salon de l'automobile de Genève pour un constructeur allemand. Outre le fait (hasard ?) d'y avoir retrouvé grand nombre d'officiers, basculer facilement d'un client allemand à un Zurichois, entrecoupés de visiteurs français et italiens fut un jeu d'enfant.

Après 1 an passé entre Bâle et Genève, mes notes ont pris l'ascenseur. De 4.2 de moyenne au Bachelor, mon Master s'approche doucement de 5.3. Alors, lorsqu'un de mes amis me parle de devenir officier, je ne peux que l'encourager dans cette voie, sachant quels sont les avantages que j'en ai tirés !

Ch.-L.N.

Cet article est paru dans sa version allemande dans l'ASMZ No 11/2012



L'officier de milice: une espèce en voie de disparition ?

Lt-col Antoine Maillard

Rédacteur adjoint RMS, SVO - Défense

Lors de son assemblée générale tenue au mois de septembre passé, le Groupement SVO Ouest a vu l'élection d'un nouveau président. En effet, après de nombreuses années en poste, le capitaine Fabrice Nicolet a passé la main au lieutenant-colonel Yves Charrière.

Avec Yves Charrière, officier de milice, ancien commandant du bataillon de carabiniers 1 et chef d'entreprise, nous avons l'exemple de ce qui fait la force et la stabilité de la Suisse: un homme engagé, tant dans la réalité économique que dans la vie associative et le service à la patrie.

C'est l'occasion de se pencher sur cette espèce en voie de disparition. Nous sommes loin de l'image un peu stéréotypée qui a prévalu pendant des décennies: des officiers de milice cumulant les postes de colonels EMG, capitaines d'industrie ou grands banquiers, se cooptant dans les conseils d'administration, et souvent aussi parlementaires fédéraux. Ceux-là mêmes qui ont concentré longtemps en leurs mains les leviers du pouvoir. Aujourd'hui, les régiments disparus, cette génération de colonels miliciens va en s'épuisant. Certains se félicitent de voir ainsi l'assouplissement d'un corporatisme peu propice au renouvellement. D'autres noteront qu'à l'époque où la plus grande banque du pays était surnommée «la banque des colonels,» la gestion des risques semblait mieux maîtrisée que ces dernières années.

Ce sont les commandants de bataillons qui ont pris en quelque sorte le relais; leur envergure est peut être moins nationale, mais ces miliciens n'en constituent pas moins des figures importantes de la vie publique, des ambassadeurs de l'armée.

A l'heure où les forces d'une certaine gauche, au nom de l'ouverture sur le monde, n'épargnent aucun effort pour mettre à mal notre armée de milice et, par delà, rien de moins que nos institutions, suivons le parcours d'un Suisse bien ancré dans son terroir, et pourtant citoyen du monde, en phase avec son époque.

Heureux qui comme Ulysse...

Ayant grandi à Aubonne, le jeune Charrière n'hésite pas à franchir la Promenthouse afin de poursuivre des études à l'Ecole d'ingénieurs de Genève. C'est en 1989 qu'il en sort diplômé en électricité, avec une spécialisation en génie nucléaire.

Il entame alors sa vie militaire qui le mènera de l'école de recrues des grenadiers à Isonne, au paiement de galons de chef de section à Colombier en 1991. En parallèle, Yves se fait la main d'électricien au sein de la PME familiale.

La voie semble toute tracée, pourtant notre jeune homme s'envole bientôt pour les Etats-Unis, où il passera près de deux ans. C'est peu dire que ce périple l'aura marqué. Un peu baroudeur, il arpente ce vaste pays qu'il apprend à connaître, à respecter et à aimer au gré des découvertes et des rencontres. Sa route le mènera à Lafayette en Louisiane où il pose son sac et s'établit presque, vivant de la pêche aux crevettes.

Son goût pour le sport lui permet de se faire rapidement des amis. Il s'intègre dans cet environnement si particulier du Sud des Etats-Unis où les vestiges d'une société vivant du coton et de la canne à sucre sont bien présents. Une vie certes assez éloignée des trépidations des mégapoles de la côte Est, empreinte de la douceur caractéristique des verdoyants tropiques, mais une vie de labeur dans une zone peu industrialisée, comme oubliée du rêve américain.

Près de 20 ans plus tard, il y retournera, en famille cette fois. En visite à Los Angeles, il constate que, si la situation sécuritaire s'est beaucoup améliorée - tour de vis des autorités locales oblige -, il reste frappé par le manque persistant de solidarité et les cruelles disparités sociales qui constituent le paradoxe de cette terre de promesses.

On prend ses responsabilités

De retour au pays, il étoffe ses compétences professionnelles et devient, notamment, chef de chantier dans une entreprise de l'industrie ferroviaire, fonction qu'il exercera sous tout le réseau européen de chemin de fer. C'est en 2000 qu'il reprend la direction de la PME familiale, une entreprise d'installation électrique employant une vingtaine de collaborateurs.

Son parcours militaire continue, tambour battant, d'un paiement de galons de capitaine à Isonne vers le commandement du bataillon de carabiniers 1, qu'il conduira avec bonheur et succès, avant de le remettre en 2011.

L'armée, réserve stratégique

Pendant son périple américain, Yves Charrière en vient à s'intéresser à la National Guard à laquelle il trouve des

similarités avec notre armée de milice, dans le cadre de sa mission de préservation des conditions d'existence en tout cas. Pour ce milicien, l'armée constitue bien l'unique réserve stratégique à disposition du Conseil fédéral. Cependant, il précise que « *Pour remplir cette mission avec l'efficacité voulue, il est important de favoriser l'ancrage régional, tant des troupes que de leur chef. Il ne s'agit évidemment pas de préconiser le retour aux corps d'armée, mais de veiller à ce que les régions territoriales et leur chef soient pleinement intégrés dans leur environnement local. Le commandant d'une rég ter doit être reconnu comme le chef militaire de sa région.* »

De la promotion des officiers

Au fil de son parcours militaire, le Lt-col Charrière apprécie à sa juste valeur la formation de grande qualité qui lui est dispensée. Il juge très pertinente l'expérience de la conduite acquise à différents niveaux. Malgré les sacrifices consentis pour sa carrière militaire, c'est sans hésitation que, à refaire, il reprendrait les mêmes engagements.

Un regret quand même, d'avoir parfois perçu de petites tensions avec ses camarades officiers de carrière. En effet, ceux-ci voient quelquefois d'un mauvais oeil les miliciens leur « prendre » des bataillons. Il le déplore, ce d'autant plus que ce type de situations résulte bien d'un défaut du système d'avancement des professionnels plutôt que d'une mise en concurrence.

Pourquoi donc faire du commandement d'un bataillon une étape indispensable du cursus honorum d'un professionnel ? « *Ne devrait-on pas plutôt s'interroger sur la nature des compétences requises pour la variété des fonctions auxquelles les officiers de carrière peuvent aspirer ?* » Un officier d'état major, chef de domaine de base d'une Grande Unité ou autre auxiliaire de commandement, doit-il absolument disposer des compétences requises d'un commandant de bataillon

pour fournir des prestations de qualité ? D'ailleurs, tous nos commandants de corps ont-ils commandé une brigade ?

Il appelle ainsi de ses souhaits une réflexion visant à adapter au mieux le système afin que des voies de formations adéquates donnent accès à différentes fonctions, ce qui permettrait "d'éviter les étranglements actuels, qui créent parfois une concurrence malsaine et certaines frustrations qui, à terme, desservent l'armée".

Un chef d'entreprise comme Yves Charrière voit dans l'exercice du commandement militaire un échange très fructueux d'expériences et de compétences complémentaires. Dans le domaine de la prise de décision en particulier, un patron de PME est tous les jours en « service actif, » ses décisions ayant des conséquences sur la compétitivité ou, quelquefois même, la survie de son entreprise, avec des effets concrets en terme d'emplois, de réelles conséquences sociales.

Quant à la contribution des professionnels, eu égard tant à la formation d'excellence qu'ils ont reçue qu'à leur engagement au quotidien, elle constitue la colonne vertébrale de l'armée. La collaboration entre miliciens et officiers de carrière reste la condition nécessaire au bon fonctionnement de notre armée de milice.

Pourtant, avec le nombre de bataillons disponibles se réduisant comme peau de chagrin, on risque de ne plus confier de bataillons qu'aux professionnels. Ce serait se couper de l'expérience des miliciens, sans parler de l'effet dévastateur sur la motivation de ceux-ci. Dans la perspective de la votation sur l'obligation de servir, que dire enfin du fossé qui se creuserait entre miliciens et professionnels, à l'heure où nous devons plus que jamais nous tenir les coudes !

A. M.



News

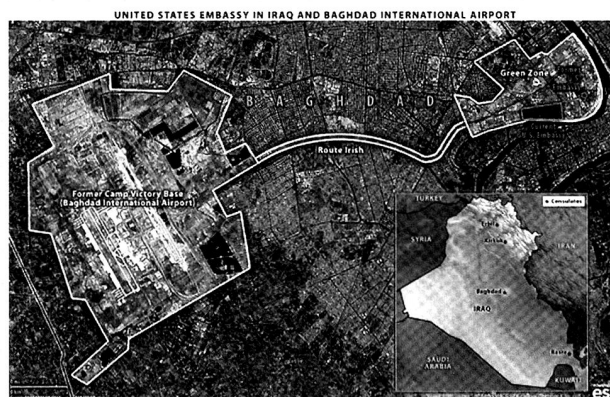
Contractors en Irak

2012: à part quelques centaines d'instructeurs et des logisticiens militaires, l'armée américaine a quitté l'Irak. Place au DoS, le Département d'Etat, qui va défendre les intérêts US en Irak à partir d'une ambassade gigantesque, bâtie sur 42ha et pour un coût de plus de 600 millions de \$. Le DoS devrait y déployer 650 diplomates.

Pour assurer la sécurité du site de l'ambassade (et de ceux des consulats disséminés dans le pays à Bassorah, Erbil, Mossoul et Kirkouk), le DoS a fait appel à des SPER («sociétés de protection en milieu à risques») dans le cadre du contrat WPS (worldwide protective services attribué le 29 septembre 2010 à huit firmes: Aegis, DynCorp, EODT, Global Strategies, SOC, Torres International, Triple Canopy et IDS). Quelque 5 000 contractors armés vont se charger de cette mission (auxquels s'ajouteront 4 500 contractors chargés de la logistique au sens le plus large, dont la maintenance de la soixantaine d'hélicoptères dont le DoS entend disposer pour ses déplacements).

Sur ces quelque 5000 armed contractors, entre 500 et 700 seront des Américains; le reste, chargé des missions de sécurité des sites (périmètres, accès...), sera composé de TCN (third country nationals): Britanniques, Australiens, Népalais, Fidjiens etc.

Les *security contractors* du privé ne seront pas seuls. D'une part, une équipe de l'OS (Office Security) de la CIA se chargera de la sécurité des personnels de l'Agence. D'autre part, 200 agents spéciaux du DSS (DoS Security) seront aussi déployés pour superviser les activités des *security contractors* et assurer une partie des missions de PR.

**Young Reserve Officer Workshop (YROW)**

Durant le congrès d'été de la CIOR (Confédération interalliée des officiers de réserve) à Brno (CZE) aura lieu le Young Reserve Officer Workshop (YROW) du samedi 27 juillet au vendredi 2 août 2013. Ce workshop annuel de la CIOR regroupe une soixantaine d'officiers ayant les grades de lieutenant à capitaine, âgés de 20 à 30 ans et provenant des pays européens, des États-Unis et du Canada. Pour plus d'information consultez le site www.cior.net.

Lors de ce YROW à Brno, la Société Suisse des Officiers (SSO) offre à deux jeunes officiers suisses de faire une première expérience dans ce cadre international. Les conditions sont : un vif intérêt à la politique de sécurité internationale et de bonnes connaissances en anglais. Par contre, des expériences de mission à l'étranger ne sont pas requises. La SSO prendra en charge tous les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration.

Es-tu intéressé? Si c'est le cas, contacte stp par le cap Christoph Merki e-mail (christoph.merki@alumnibasel.ch) en lui adressant ta lettre de motivation et ton curriculum vitae (civil et militaire). Délai d'inscription: 31 mars 2013.